

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 12 mai 2022

NOMBREUX MOYENS DE VOTER À L'ÉLECTION PARTIELLE DE THOMPSON

Les électeurs admissibles de Thompson disposent de plusieurs options de vote pratiques et accessibles pour l'élection partielle provinciale.

SCRUTIN PAR ANTICIPATION

Les électeurs admissibles peuvent voter à n'importe quel bureau du scrutin.

Le scrutin par anticipation au bureau du directeur du scrutin :

BUREAU DU DIRECTEUR DU SCRUTIN

Adresse: Thompson Plaza, 50, av. Selkirk, Thompson

Dates d'ouverture: du 28 mai au 4 juin

Heures : 8h à 20h du lundi au samedi et de midi à 18h le dimanche

Le scrutin par anticipation à tous les autres lieux. Heures : 8h à 20h

CHURCHILL TOWN CENTRE COMPLEX

Adresse : 180, av. Laverendrye, Churchill

Dates d'ouverture : 31 mai

FOX LAKE CREE NATION BAND OFFICE

Adresse: 107, prom. Fox Lake, Fox Lake

Dates d'ouverture : 31 mai

TOWN OF GILLAM OFFICE

Adresse : 323, av. Railway, Gillam

Dates d'ouverture : 31 mai, 1 juin

GILBERT MCDONALD ARENA

Adresse: 2, prom. Peninsula, Nisichawayasihk Cree Nation

Dates d'ouverture : 31 mai, 1 juin

PAINT LAKE FIRE HALL

Adresse: Prom. Lake View, Paint Lake Provincial Park

Dates d'ouverture : 31 mai

PIKWITONEI EMPTY TEACHERAGE TRAILER

Adresse : Pikwitonei

Dates d'ouverture : 31 mai

SPLIT LAKE COMMUNITY HALL

Adresse: Tataskweyak Cree Nation

Dates d'ouverture : 31 mai

THICKET PORTAGE COMMUNITY COUNCIL OFFICE

Adresse : 138, av. Thicket, Thicket Portage

Dates d'ouverture : 31 mai

WABOWDEN COMMUNITY COUNCIL OFFICE

Adresse : 10, prom. Cran, Wabowden

Dates d'ouverture : 31 mai

WAR LAKE FIRST NATION BAND OFFICE

Adresse : 125, av. Railway, Ilford

Dates d'ouverture : 31 mai

KAWECHIWASIK MOCHIKIKAMIK - ARENA

Adresse : York Factory First Nation

Dates d'ouverture : 31 mai

VOTER LE JOUR DU SCRUTIN

Les électeurs doivent voter au bureau de scrutin indiqué sur leur carte d'information de l'électeur le jour du scrutin, soit le 7 juin. Les électeurs peuvent également trouver leur centre de scrutin sur le site Web d'Élections Manitoba.

VOTE DES ABSENTS

Les électeurs de Thompson qui seront absents pendant le scrutin par anticipation et le jour du scrutin peuvent demander de voter à titre d'électeurs absents. Les électeurs peuvent présenter leur demande de voter comme électeur absent sur le site Web d'Élections Manitoba à <https://www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/Absentee> ou au bureau du directeur de scrutin. La date limite est le 4 juin à 20h mais les électeurs devraient essayer de présenter leur demande avant le 31 mai afin d'avoir suffisamment de temps pour recevoir le bulletin de vote et le retourner.

SCRUTIN À DOMICILE

Si un électeur ne peut pas se présenter en personne à un centre de scrutin en raison d'un handicap, son aidant naturel et lui-même peuvent demander de voter à domicile. Les formulaires de demande sont disponibles en ligne à <https://www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/Accessibility> ou au bureau du directeur du scrutin. Les formulaires doivent arriver au bureau avant 20h le 6 juin.

AIDE AU VOTE

En plus du scrutin à domicile, Élections Manitoba offre plusieurs services pour aider les électeurs handicapés.

- Les électeurs peuvent demander les services d'un interprète linguistique ou gestuel. Ils doivent communiquer avec le bureau du directeur du scrutin dès que possible.

- Les centres de scrutin disposent de gabarits de bulletin de vote en braille et de listes des candidats en gros caractères.
- Les électeurs peuvent se faire accompagner de quelqu'un qui les aidera à voter ou demander l'aide d'un scrutateur.
- Ils peuvent utiliser des dispositifs d'assistance et des applications sur leur téléphone pour voter.

Bureau du directeur du scrutin de Thompson

Thompson Plaza

50 av. Selkirk

Thompson (Manitoba)

Numéro de téléphone : 431-451-1110

Numéro sans frais : 1-833-998-4286

ROThompson@elections.mb.ca

Heures : 8h à 20h lundi au samedi, midi à 18h le dimanche

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :
Alison Mitchell, Directrice des communications et de renseignements au public
Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837
Courriel : amitchell@elections.mb.ca